

GREC ANCIEN

Épreuve écrite : version

David-Artur Daix – Jean Yvonneau

Dix candidats ont composé l'épreuve de version grecque cette année, contre neuf l'an passé. Six copies ont obtenu la moyenne et les deux meilleures ont été notées 18/20. S'agissant d'un concours, ces notes n'indiquent pas un travail parfait, mais distinguent simplement les versions les plus méritantes. Cependant, que près des deux tiers des candidats aient obtenu la moyenne ou plus est très encourageant et la moyenne générale s'établit à 11,80 sur vingt, soit un point de plus que l'an dernier.

Le texte proposé en version était tiré de *La république des Lacédémoniens* de Xénophon (II.1-4). Intitulé « L'éducation spartiate » et muni d'un chapeau éclairant, il opposait la manière dont les autres Grecs élevaient leurs enfants aux pratiques des Lacédémoniens en la matière. Cette opposition structurait le texte au sein d'une parataxe nettement marquée (Τῶν μὲν τοίνυν ἄλλων Ἑλλήνων [...]. Ὁ δὲ Λυκοῦργος κτλ.) : ailleurs, on confie l'éducation des enfants à des esclaves et on s'assure de leur bien-être en les chaussant, en les vêtant et en les alimentant à foison ; à Sparte, au contraire, c'est un haut responsable de la cité qui prend en charge l'instruction des enfants, que l'on cherche à endurcir à tout prix, en leur imposant un mode de vie aussi rude que frugal.

La langue de ce texte étant parfaitement classique, ni le vocabulaire, ni la morphologie n'auraient dû soulever de difficulté. Cependant, le *Bailly* ayant jugé bon de traduire le tour τὰ ἐν παλαιστρᾷ par « l'école » au lieu de renvoyer aux activités physiques pratiquées à la palestres, nous avons préféré neutraliser ce contresens. En revanche, l'expression αἱ μέγιστα ἀρχαὶ ne signifie pas ici des « commandements », mais des « magistratures » : gageons que cette faute de sens, très répandue, est d'abord due à l'incompréhension suscitée par la relative dans laquelle l'expression s'inscrit et dont nous reparlerons plus loin. Enfin, nous regrettons que plusieurs candidats aient fait venir la forme Ἔδωκε de δοκέω-ῶ au lieu d'y voir, à juste titre, l'aoriste de δίδωμι : pour être fréquente, cette confusion n'en est pas moins très irritante.

S'agissant de la syntaxe, d'une façon générale, les candidats ont bien compris la structure du passage. Toutefois, la plupart n'ont pas jugé bon de donner à la particule δέ dans l'expression Ὁ δὲ Λυκοῦργος un sens nettement adversatif, qu'elle a pourtant de toute évidence ici, ce qui nuit au mouvement général du texte. Notons également que rares sont ceux qui ont bien interprété les multiples constructions reposant sur l'emploi d'attributs des compléments d'objets (παιδαγωγὸς θεράπωντας ἐφιστᾶσιν, παιδαγωγὸς δούλους ἐφιστάναι, τοῦτον δὲ κύριον ἐποίησε), alors même que leur reprise aurait dû aider les candidats à mieux comprendre notre extrait. En outre, dans un grand nombre de copies, nous avons trouvé l'infinitif ἀθροίζειν construit sur le même plan que le participe ἐπισκοποῦντα qui suit, alors qu'il fallait évidemment aller chercher l'infinitif κολάζειν à la fin de la phrase pour analyser et interpréter l'ensemble correctement. Mais c'est surtout la relative ἐξ ὧν περ αἱ μέγιστα ἀρχαὶ καθίστανται qui a donné lieu, presque systématiquement, à des contresens, le plus souvent parce que les candidats ont pris le αὐτῶν précédent pour son antécédent, alors que ce

pronom désigne les enfants placés sous l'autorité du pédonome, alors que la relative, elle, explique comment ce dernier est désigné.

Ajoutons encore que le texte jouait sur de nombreux effets de reprises et de répétitions, qui soulignaient l'opposition au cœur de la démonstration et aidaient à en suivre le fil. Il convenait donc de les rendre dans la traduction en reprenant les mêmes mots en français quand ils revenaient en grec.

Rappelons pour finir que tout exercice de traduction constitue d'abord une épreuve de français. Si nous n'avons pas eu affaire cette année à des copies illisibles, nous avons cependant relevé beaucoup (trop) de vilaines fautes d'orthographe et de grammaire, qui ruinent en partie la qualité des copies. Voici la liste des plus choquantes et récurrentes :

- les barbarismes au conditionnel (par exemple « courirait » !)
- « Lycurge » au lieu de Lycurgue ;
- la confusion entre nom et adjectif pour les ethniques, alors que seul le premier prend une majuscule (un *Grec*, mais le peuple *grec*).

Reste que, dans l'ensemble, le jury ne peut que se féliciter des résultats de l'écrit qui témoignent du bon niveau des hellénistes qui passent le concours et de la qualité de leur préparation.